



Une assistance nombreuse et attentive lors de l'assemblée générale de Saint-Éloy-les-Mines.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 MAI 2013 À SAINT-ÉLOY-LES MINES

Rapport moral



Après avoir évoqué l'envol des inégalités sociales qui choque notre exigence d'égalité entre les hommes, la décomposition de la démocratie politique, le rétrécissement de notre souveraineté nationale et fait le constat que la rapidité avec laquelle le monde se transforme depuis quelques décennies nuit à notre capacité d'analyse, nous prend de cours, le président de la FAL Gérard Chanel énonce les deux axes essentiels qui constitueront son rapport moral :

- Le rôle de la Ligue de l'enseignement et de la fédération au sein de l'école.
- Le rôle fédératif de la fédération 63.

Il rappelle qu'arrivé au pouvoir, le Président François Hollande a annoncé un projet de refondation de l'école comme priorité de son quinquennat

Changer l'école pour changer la société, mais changer l'école avec l'ensemble de ses acteurs: enseignants, parents, collectivités territoriales, mouvements éducatifs et pédagogiques partenaires de l'école, à l'écoute de tous, et prioritairement à l'écoute de l'enfant et de son rythme de vie.

C'est en toute conscience, que la Ligue s'inscrit dans ce processus de mise en place de la refondation de l'école parce que depuis 1998 et même avant, elle travaille sur la refondation de l'école, aux congrès de Lorient, de Rennes, au salon de l'éducation et parce que la Ligue a contribué à la rédaction de ce texte. Certes, la loi ne reprend pas la totalité des propositions, mais elle comporte suffisamment de leviers pour que sans ambiguïté nous nous mettons en marche.

«Rappelons-nous les débats sur l'école en 2004, en 2008... rappelons-nous l'agressivité du ministre à l'égard de nos mouvements, les menaces sur les subventions aux associations.

Autre temps, autre époque...se référant à Vallon « l'enfant n'est pas l'enfant d'un milieu mais de plusieurs milieux », d'où l'intérêt de le placer dans plusieurs milieux éducatifs, le ministre de l'éducation nationale Vincent Peillon nous exprime sa confiance et nous sollicite fortement.

Rappelons-nous la loi Jospin de 1989, une loi d'une grande richesse sans grande suite, parce qu'elle fut insuffisamment accompagnée.

Il faut dire qu'il est temps de passer à l'acte. Le moment est historique, jamais nous n'avons eu les conditions d'action qui nous sont aujourd'hui offertes. Ne pas le faire serait irresponsable. Alors sachons dire, en 2013 que nous sommes prêts, avec la garantie totale de notre autonomie, de notre capacité critique.

Nous passons d'un monde à l'autre et nous devons outiller les enfants pour l'avenir.

Empruntons à Camus dans la Peste la citation suivante: « la vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent ».

C'est donc sur ce projet que nous nous mobilisons pour donner un nouvel élan à notre école.

C'est pour cela qu'avec la CAPE (collectif des associations partenaires de l'école publique), nous avons fait connaître nos services auprès de tous les maires du département, faisant valoir nos compétences, notre expérience et notre volonté d'adhérer à la refondation de l'école sur des projets territoriaux, pour la réussite de l'école.

Dans ce rôle, nous avons la prétention d'être reconnus comme des acteurs majeurs dans la mise en place de ces projets, forts de ce que nous sommes, forts des cinq cents associations qui constituent notre fédération.

Nous comptons effectivement, plus que jamais, sur l'engagement de nos associations affiliées, comme nous mettons tout en œuvre pour que l'ensemble des pôles de la fédération apporte sa

contribution et j'ai le plaisir de souligner que les relations Ligue / USEP au niveau national semblent se détendre. L'heure est à la mobilisation de toutes nos composantes, dans la cohérence et l'unité pour relever le défi de la refondation de l'école de la République et des projets éducatifs territoriaux. Nous n'ignorons pas les difficultés et les obstacles d'un tel défi et nous savons que tout ne peut être installé de manière définitive dès la première année comme nous savons que l'école ne peut tout faire toute seule.

Nous avons donc dit :

■ **OUI** à la réforme des rythmes de la journée, de la semaine et de l'année scolaire que nous attendions.

■ **OUI** à l'intervention des mouvements complémentaires de l'école avec des actions qui devront être exemplaires

■ **OUI** à la participation des mouvements complémentaires de l'école et de la Ligue en particulier à la formation des futurs enseignants, dans le cadre du volet formation citoyenne du futur enseignant qui vient en complémentarité des volets scientifique et pédagogique de la formation.

À cet égard, nous travaillons au sein du comité académique, en liaison avec des municipalités ainsi qu'avec l'ESPE (ex IUFM) dans le but de participer à la formation des enseignants comme le souhaite le ministre.

Et nous disons oui enfin à l'enseignement laïque de la morale qui concernera tous les enseignants du

premier et du second degré avec une dimension pluridisciplinaire affirmée. Comme le souligne son secrétaire général, « la Ligue appuiera toute démarche fondée sur les actes, la réflexion sur les faits de la vie quotidienne. Toute la vie scolaire doit être porteuse, à commencer par l'heure de vie de classe trop souvent dédiée au rattrapage d'autres matières ou par l'apprentissage de la démocratie. Il ne s'agit pas, le rapport le souligne à juste titre, de dispenser une morale officielle, mais de favoriser une appropriation respectueuse de la liberté de conscience de chacun et les règles nécessaires au respect de l'intérêt général.

Nous ne pouvons qu'appuyer cet effort collectif ainsi conçu et nous préparons à y apporter notre concours de mouvement laïque complémentaire de l'école ».

Passant au second thème, le président souligne que la fédération tiendra un autre engagement, celui de remplir sa mission fédérative de manière à répondre aux attentes des associations. «Je sais, dit-il, qu'un certain nombre d'associations s'interrogent sur l'utilité de s'affilier à la Ligue de l'Enseignement et donc à la fédération.

Je dirai d'abord que la Ligue de l'Enseignement, créée il y a 150 ans de la volonté de républicains de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, avait deux objectifs :

- permettre à chacun d'exercer pleinement sa citoyenneté

■ établir durablement une société plus juste, plus libre, plus solidaire.

Dans le contexte actuel, je crois que l'on ne peut qu'affirmer qu'un mouvement d'éducation populaire comme la Ligue, mouvement laïque et indépendant, est plus que jamais nécessaire pour faire des citoyens, encore et toujours... Pour qu'un mouvement soit reconnu et ait de l'influence, il est nécessaire qu'il soit suivi par des milliers d'associations et des centaines de milliers d'adhérents.

Je voudrais redire qu'être membre de la Ligue ne peut se concevoir seulement au travers de la conduite ou de la pratique d'une activité.

Être membre de la Ligue, c'est s'inscrire dans ses valeurs pour les faire vivre et les défendre, valeurs auxquelles vous êtes tous attachés, je le sais, et qui donnent tout son sens à ce grand mouvement : laïcité, solidarité.

La laïcité, porteuse de l'idéal de liberté, de respect des convictions de chacun est le ciment d'une morale sociale garante de la bonne marche de notre société multiculturelle qui devient le visage de notre monde d'aujourd'hui. Vivre ensemble avec nos différences, apprendre à se comprendre, lutter contre le racisme, contre les injustices et les inégalités, voilà qui nous rassemble au sein de ce grand mouvement.

Concrètement vous savez que la fédération peut vous rendre de multiples services : elle forme des animateurs, elle organise des rassemblements sportifs, artistiques...

Alors n'hésitez pas à vous inscrire, à proposer, à interroger, à solliciter les services de la fédération qui existent par vous et pour vous.

Il nous importe beaucoup de renforcer, voire de créer cette conscience d'appartenance au grand mouvement d'éducation populaire qu'est la Ligue de l'Enseignement, dont la richesse d'idées et d'actions est irremplaçable et nécessaire à notre société.

Nous essayons de répondre au maximum à vos demandes de présence sur le terrain pour maintenir ou établir le lien avec notre grand mouvement. Que l'occasion me soit donnée de saluer

Jean-Pierre Pradier
président de l'Amicale Laïque
de Saint-Éloy-les-Mines



Il souhaite la bienvenue aux représentants du mouvement laïque et remercie la FAL 63 d'avoir confié

l'organisation de l'assemblée générale 2013 à son association. Il présente l'amicale qui aura 50 ans en 2015. Il rappelle le rôle de Paul Grand qui en est à l'origine et qui l'a présidée pendant 30 ans, créant notamment le centre de loisirs. Forte de 14 sections et de 300 adhérents, elle défend et soutient l'école publique.

Marie-Thérèse Sikora
mairie de Saint-Éloy-les-Mines



À son tour, elle souhaite la bienvenue aux représentants des associations. Elle souligne le rôle

important joué par l'Amicale laïque à Saint-Éloy et rend hommage aux mouvements associatifs.

Pierrette Daffix-Ray
vice-présidente du
Conseil général représentant
le président Gouttebel



Elle rappelle le rôle de la FAL qui travaille au plus près des enfants, des familles, des écoles, des

collectivités pour proposer des activités péri-éducatives : l'USEP et l'UFOLEP contribuent au développement du sport ; dans le domaine culturel, des actions innovantes sont proposées en danse, en théâtre amateur s'opposant à une offre culturelle trop formatée ; le secteur vacances contribue à l'enrichissement collectif et au développement de l'autonomie des enfants. Elle demande l'aide des associations pour la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Le Conseil général accompagne financièrement les actions de la FAL ; malgré les contraintes budgétaires, l'aide sera du même montant en 2013 qu'en 2012 .

Elle conclut son propos en félicitant tous les amicalistes qui entretiennent la flamme de la citoyenneté.



L'équipe salariée de la FAL lors de l'assemblée générale de Saint-Éloy.

Christine Pirès Beaune députée de Riom



Elle apprécie que l'assemblée générale de la FAL soit décentralisée dans les Combrailles. Elle félicite la FAL pour sa bonne gestion.

Toutes les associations de la FAL défendent l'idéal laïque.

La réforme sur la refondation de l'école qui est actuellement en débat prévoit des cours de morale laïque qui contribueront à l'apprentissage du vivre ensemble dans le respect des différences.

La réforme des rythmes scolaires avec le retour à la semaine de 4 jours et demi va donner un rôle important aux associations en partenariat avec l'école et les collectivités locales pour proposer des activités.

Après avoir cité un extrait du discours de Victor Hugo à la Chambre des députés le 15 janvier 1850 « Je veux l'Église chez elle et l'État chez lui », elle conclut en disant que la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État est totalement d'actualité.

les membres du bureau bénévoles qui se rendent chaque semaine dans les amicales...

Avec le concours de notre mensuel «Auvergne laïque», nous avons bien le sentiment d'établir ce lien. C'est l'objectif que se donne toute une équipe de bénévoles qui se réunissent régulièrement pour servir ce journal de qualité, équipe de rédacteurs qui ne demande qu'à s'étoffer et à qui j'adresse mes très vifs remerciements.

Voilà rapidement présenté ce que nous avons retenu prioritairement et mis en œuvre et que nous soumettrons à votre vote.

Le compte-rendu d'activités qui sera présenté par Frédéric Rideau le Directeur général des services complétera le tableau de nos actions et de nos activités, activités que nous considérons comme des outils précieux d'éducation et d'insertion sociale, qui doivent aider à l'apprentissage du vivre ensemble et de l'estime de soi.

Le compte-rendu donnera le détail de nos activités

■ culturelles : nous partageons l'idée que la culture est un bien commun et nous retenons le principe d'un égal accès de tous à la culture comme une des conditions de la démocratie.

■ artistiques : je voudrais souligner la grande qualité et les moments de grandes émotions que nous avons vécus dans le cadre de la manifestation « de fil en chemin » qui rassemblait une trentaine d'associations.

■ sportives : je voudrais souligner le dynamisme de nos deux fédérations sportives que sont l'USEP et l'UFOLEP Dynamisme qui se traduit par de nombreuses compétitions départementales



Remise du dictionnaire des Compagnons de la Libération par P Daffix Ray à Gérard Chanel.

et académiques, par des sollicitations nationales...

■ nos activités vacances subissent les effets de la crise qui impacte de 8,5 % nos produits de vente et cela malgré l'attention que chacun porte au démarchage et à la qualité de l'accueil. Néanmoins notre compte de résultat présenté par Claude Mahinc, notre trésorière, reste positif grâce à la conjonction d'une gestion saine, d'une bonne maîtrise des dépenses et d'un bon remplissage de notre maison d'enfants à caractère social du château des Quayres, grâce au maintien à hauteur de ce qu'elles étaient des subventions d'État et du département, en réponse aux différents projets que nous avons présentés.

Je crois pouvoir dire que notre structure financière reste saine.

Je remercie toutes celles et ceux qui participent à cette gestion au sein de la fédération, félicite et remercie la Directrice de la MECS et toute son équipe qui contribuent à cette bonne gestion. J'adresse au représentant de l'État, directeur de la cohésion sociale, mes

remerciements pour l'aide apportée par l'État à notre mouvement, dans le cadre d'une CPO (convention pluriannuelle par objectifs). De chaleureux remerciements vont enfin au Conseil Général du PDD pour son soutien sans réserve à notre mouvement et nos actions, soutien qui se traduit aussi par des subventions dont nous mesurons la valeur.

Le président évoque enfin la mise en place récente d'un comité d'entreprise et de représentants du personnel et rappelle que la fédération contribue à construire une URFAL qui remplit pleinement son rôle d'échelon incontournable entre le confédéral et le fédéral. Le président conclut ainsi son intervention :

« Nos ambitions sont grandes et la tâche qu'il reste à accomplir est immense.

Elle concerne la juste adaptation de notre mouvement aux enjeux de notre temps, elle concerne la prise en compte des problèmes de notre société pour aider le plus grand nombre à mieux vivre.

Nous avons le devoir de donner aux jeunes des raisons d'espérer.

Soyons vigilants, La citoyenneté contre la haine dans une société qui connaît tant d'exclusions reste un enjeu pour la survie de notre démocratie

Rappelons-nous que nous sommes au service du progrès social, du développement culturel pour tous, pour que chacun puisse accéder à son rôle le plus éminent, celui de citoyen responsable dans une société authentiquement démocratique ».

G. Chanel

Alain Néri sénateur



Pour lui, il faut avoir la volonté d'assurer la promotion de l'éducation laïque pour tous. La refondation de l'école doit amener à une politique d'égalisation des chances avec un retour à ses fondamentaux : lire, écrire, compter. Il est nécessaire que les enseignants soient bien formés. Si le fondement de la République est à l'école, les amicales sont indispensables pour faire vivre l'éducation citoyenne.

Bernard Demars directeur départemental adjoint de la Cohésion sociale



À son tour, il souligne le large panel d'activités proposées qui ont pour but de former des citoyens éclairés et responsables. La réforme des rythmes scolaires doit se mettre en place avec les associations. La FAL œuvre en faveur de l'éducation populaire qui, loin d'être désuète, est au contraire moderne pour maintenir le lien social. L'État doit être présent pour soutenir le mouvement.

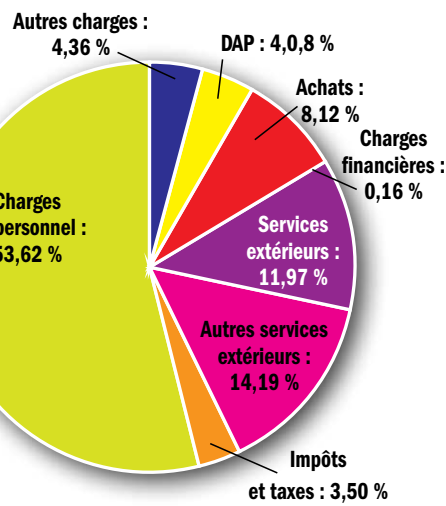
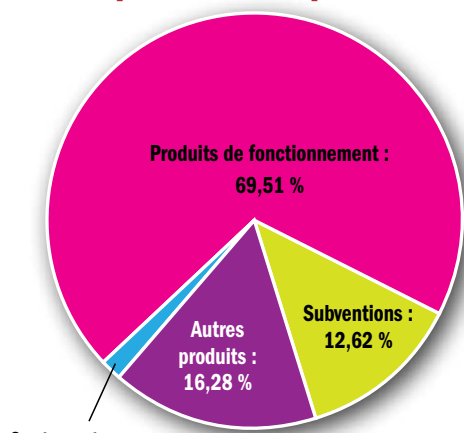
En direct de l'AG

Les différents éléments financiers statutaires ont été présentés par Claude Mahinc, trésorière et Frédéric Rideau, directeur général des services de la fédération.

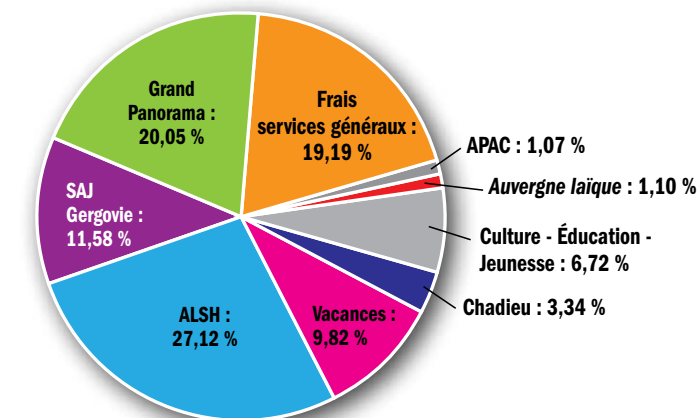
Frédéric Rideau, quant à lui, apporte des précisions par secteur analytique.

Compte de résultat 2012 : Soulignons le maintien des subventions du Conseil Général et du Conseil Régional, le bon développement des produits directs liés à nos activités qui représentent plus de 70 % de nos produits. Budget prévisionnel 2013 : présenté équilibré à hauteur de 3 270 000 €.

Répartition des produits



Répartition des charges



Charges par secteur d'activité

ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chaque année lors de l'assemblée générale de la fédération est renouvelée une partie des 27 membres du conseil d'administration. Cette année nous avons 9 candidats pour 9 postes à pourvoir. À l'issue des votes tous les candidats se présentant ont été élus.

Notons l'arrivée de "petits nouveaux" : Fabrice Gouarab, Jean-Pierre Pradier et la confirmation "d'anciens" : Aleth Bador, Gilbert Cambe, Gérard Chanel, Michel Delaire, Guy Grand, Marie-Claude Pellet, Yvon Pouget.

Le conseil d'administration de la fédération est ainsi constitué : Aleth Bador, Christiane Bernard, Françoise Bernard, Bernard Brassier, Christiane Brethenoux, Gilbert Cambe, Gérard Chanel, Georgette Chany, Éric Collard, Michel Delaire, Yves Denier, Régis Faucheux, Édouard Ferreira, Fabrice Gouarab, Guy Grand, Bernard Guillot, Dominique Guillot, Claude Mahinc, Roland Moulin, Marie-Claude Pellet, Yvon Pouget, Jean-Pierre Pradier, Maria Rosas, André Saunier, Christine Schemith, Jean-Louis Viallis, Marie-France Vogt.

Le conseil d'administration s'est réuni le 30 mai 2013 pour élire le bureau.

ÉLECTION DU BUREAU

Le CA du 30 mai 2013 a procédé à l'élection du Bureau :

Édouard Ferreira, **vice-président**
Claude Mahinc, **trésorière**
Christiane Brethenoux, **trésorière adjointe**
Aleth Bador, **secrétaire**
Dominique Guillot, **secrétaire adjointe**
Christiane Schemith, André Saunier, **membres**

Les tarifs 2013

Le Conseil d'Administration de la Fédération des Associations Laïques du Puy-de-Dôme, réuni le 11 avril 2013, a décidé de proposer au vote de l'Assemblée Générale à Saint-Éloy-les-Mines les tarifs suivants pour la saison 2013-2014 (parts FAL) :

● Affiliation des personnes morales

- C1 Affiliation préférentielle : 52 € (2012/2013 : 51,00 €) soit + 1 €
- C2 Affiliation spécialisée : 68 € (2012/2013 : 67,50 €) soit + 0,50 €
- C3 Affiliation forfaitaire
- Groupement Adultes : 68 € (2012/2013 : 67,50 €) soit + 0,50 €
- Groupement Jeunes : 34,50 €
- Établissement 2nd degré - 500 élèves : 10 €
- Établissement 2nd degré + 500 élèves : 50 €
- Juniors Associations : gratuité (les deux premières années)

● Cotisations adhérents

- Carte Ligue Adulte : 5,75 € (2012/2013 : 5,72 €) soit + 0,03 €
- Carte Ligue Jeune : 2,20 € (2012/2013 : 2,20 €) soit + 0 €

● Abonnement Auvergne Laïque

Tarif individuel : exemplaire unique : 16,50 € (+ 0,50 €)

Tarif associations :

- Association de moins de 20 adhérents adultes : 1 exemplaire 16,50 € (+ 0,50 €)
- Association de 21 à 50 adhérents adultes : 5 exemplaires 57,50 € (+ 2,50 €)
- Association de 51 à 150 adhérents adultes : 10 exemplaires 100 € (+ 5 €)
- Association de plus de 150 adhérents adultes : 15 exemplaires 142,50 € (+ 7,50 €)
- Exemplaire supplémentaire : 9,50 € (+ 0,50 €)

L'AG a approuvé cette augmentation raisonnable des tarifs pour la saison 2013/2014.



Le rapport d'activités 2012

Le rapport d'activités 2012 de la Fédération a été présenté par Frédéric Rideau, Directeur Général des Services lors de l'AG à Saint-Éloy-les-Mines. Un exemplaire de ce rapport a été remis à chaque association affiliée.

Vous en trouverez des extraits ci-dessous. Téléchargez l'exemplaire exhaustif de ce rapport sur le site de la FAL.



➔ PÔLE FÉDÉRATIF

La FAL 63 fédère les associations laïques du Puy-de-Dôme.

Au 31 août 2012, 498 associations étaient affiliées, dont :

- 282 affiliées UFOLEP
- 102 affiliées USEP

Cela représente 35 098 adhérents, répartis ainsi :

- 17 768 licenciés UFOLEP
- 7 734 licenciés USEP
- 9 596 adhérents socioculturels

La répartition Adultes/Jeunes pour la saison 2011-2012 se présente ainsi :

- 20 014 adultes de + 16 ans
- 15 084 jeunes de - 16 ans

La saison 2011-2012 a accueilli 27 nouvelles affiliations :

- 7 associations UFOLEP
- 6 associations USEP (+ 18 écoles du Puy-de-Dôme)
- 8 établissements scolaires dans le cadre de l'opération "Service Civique"
- 5 associations culturelles

La FAL est un outil fédératif. Elle propose à ses associations affiliées l'appui de ses services :

- Affiliation : une équipe de 2 salariées dédiées à la gestion des affiliations et à l'établissement des cartes et licences des adhérents

■ Assurances : une salariée spécialisée, disposant de l'agrément IARD

■ Comptabilité : une équipe de 2 salariées, susceptibles de fournir divers renseignements sur :

- les règles comptables,
- les règles liées à l'embauche et la gestion des salariés,
- les diverses déclarations obligatoires,
- l'adhésion au syndicat employeur CNEA.

Le service comptabilité peut également se charger en lieu et place des associations de l'élaboration des bulletins de salaire ou des déclarations sociales.



Auvergne Laïque

Auvergne Laïque est le principal outil de communication de la Fédération auprès des associations et de leurs adhérents mais aussi en direction de toutes les mairies et écoles du département.

Une équipe de rédaction composée de bénévoles compétents et motivés travaille pour maintenir, voire améliorer, la qualité du journal qui propose annuellement sept numéros dont un double.

Site Internet www.fal63

Le site de la FAL contient des informations à caractères permanents et d'actualité, ainsi que les liens vers les sites des différents secteurs d'activité de la Fédération. Nous travaillons cette année à faire du site de la Fédération un lieu d'échanges interassociatifs.

➔ APAC Assurances

Nous vous rappelons que l'APAC (service assurance de la Ligue de l'Enseignement) vous propose de garantir votre association en responsabilité civile (Multirisques Adhérents Association) lors de son affiliation à la Fédération du Puy-de-Dôme.

Cette couverture est validée après régularisation d'une fiche diagnostic.

Un travail d'accompagnement a été mis en place pour aider et accompagner les associations dans l'établissement de cette fiche par l'intermédiaire de :

- Rendez-vous individualisé
- Assistance téléphonique
- Réunion d'information

Fait marquant en 2012 : Le service APAC national a été contraint de renégocier certaines couvertures avec notre assureur la MAIF. En effet, les sinistres occasionnés en UFOLEP et plus particulièrement sur les activités de type R3 (cyclistes et sports mécaniques) représentent à eux seuls plus de 80 % des déclarations au niveau national.

La charge importante de la sinistralité est justifiée par le coût des dossiers corporels lourds en responsabilité civile (invalidité

permanente, paraplégie, tétraplégie...). Les accidents corporels graves font quasi systématiquement l'objet d'une mise en cause en responsabilité civile devant les tribunaux (le coût d'un dossier lourd de type tétraplégie peut s'élever à 6 000 000 euros).

La charge sinistre globale accumulée depuis 2003 représente un déficit de 23 000 000 d'euros.

Pour ces raisons, la MAIF a remis en cause la couverture de ces activités et souhaitait des changements radicaux dès la saison prochaine.

Après concertation entre l'UFOLEP, l'APAC et la MAIF, de nouvelles dispositions ont été établies pour la rentrée 2012-2013 :

- Création de nouvelles catégories de licence : R5 (cyclistes) et R6 (sports mécaniques)
- Augmentation du coût des licences cyclistes et sports mécaniques
- Mise en place d'un nouveau contrat RC pour les manifestations et épreuves cyclistes
- Mise en place de nouvelles règles de sécurité.

➔ Pôle Sport pour tous UFOLEP

Éléments extraits du rapport d'activités UFOLEP présenté lors de l'AG UFOLEP de Clermont-Fd du 26 octobre 2012.

NOMBRE D'ASSOCIATIONS AFFILIÉES / RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D'ÂGE

Associations affiliées	Total licenciés	dont		
		Adultes	Jeunes	Enfants
282	17 768	13 171	1 590	3 007

RÉPARTITION PAR ACTIVITÉ PRINCIPALE DÉCLARÉE

APE	Gym / trampo	rando pédestre	activités cyclistes	Volley	Badminton	Athlétisme Cross	Tir à l'arc
282	2 552	1 850	1 806	745	695	789	438



➔ Pôle Sport scolaire USEP

Éléments extraits du rapport d'activités USEP présenté lors de l'AG USEP de Ceyrat du 23 octobre 2012

LES AFFILIATIONS

Maternelle		Primaire		Élémentaire		Spécialisé		Total	
Assoc.	Écoles	Assoc.	Écoles	Assoc.	Écoles	Assoc.	Écoles	Assoc. Sections	Écoles
1	1	33	53	68	72	0	0	102	126

Pourcentage écoles affiliées / écoles du département : 24,03 % (2010/2011 : 21,06%)

LES LICENCES

Enfants : 7 360 (2010/2011 : 6 485)	
Répartition	% licence / population scolaire
Élémentaires : 6 325 (2010/2011 : 5 623)	Élémentaires : 20,43 % (2010/2011 : 18,24 %)
Maternelles : 1 035 (2010/2011 : 862)	Maternelles : 5,42 % (2010/2011 : 4,52 %)
Adultes : 379 (2010/2011 : 321)	Primaires : 14,71 % (2010/2011 : 13 %)

➤ PÔLE Culture - Éducation - Jeunesse

ACTIONS CULTURELLES

programmation de spectacles vivants jeune public, d'octobre à juin

Ces spectacles, allant de la petite enfance aux spectacles à voir en famille, ont été accueillis en séance tout public et en séance scolaire, par différentes structures partenaires, en majorité des communautés de communes, communes mais aussi des associations et écoles.

Cette programmation itinérante sur le département propose des spectacles éclectiques exigeants : théâtre musical, danse, ciné-concert, théâtre d'objets, etc.

À noter par exemple le spectacle *Ficelles* de la compagnie belge Les Pieds dans le Vent, le ciné-concert "Biques et Piafs" de la Compagnie Label Caravane (35) et "Oulala, Opus 1" du Collectif Dynamo (63) qui ont connu un vif succès.

■ Au total : **11 compagnies accueillies**, **14 spectacles** représentés dans **10 structures**, soit **49 représentations** (34 représentations scolaires, 11 représentations tout public et 4 séances pour les relais d'assistantes maternelles).

7 écoles ont également accueilli un ou

deux spectacles à la période de décembre dans des salles polyvalentes ou au sein même de l'école.

Citons par exemple le partenariat avec la Communauté de Communes de Rochefort Montagne, qui est le plus conséquent avec 6 spectacles en séances scolaires (de la maternelle aux CM2), ainsi qu'une séance tout public. En tout, 15 séances ont été programmées d'octobre à mai, accueillant plus de 1 500 personnes. Toutes les classes du territoire de la Communauté de Communes ont ainsi pu découvrir 2 spectacles.

Autres partenaires de longue date : la Ville de Blanzat avec la salle de la Muscade et la Ville de Chamalières.

Les partenariats continuent de se renforcer notamment avec les Communautés de Communes du Massif du Sancy et Sancy Artense.

Les mutualisations de tournées se poursuivent avec les lieux équipés professionnels tels qu'Issoire, Thiers et Riom.

➤ Actions Jeunesse

Éducation à la citoyenneté

Dispositifs nationaux pour favoriser l'autonomie des jeunes

- Relais départemental des **Juniors Associations** : 13 Juniors Associations suivies, dont 8 créations. Total de membres : 112 jeunes.

- Mise en place du dispositif national **Services Civiques** à l'échelle du département (dans le cadre de l'agrément national de la Ligue) 5 à 6 jeunes accueillis. Conseils, rencontres avec les jeunes, mise à disposition d'outils, aide à l'élaboration des projets, mise en place de formations, suivi individuel des jeunes, etc.

- Mise en place avec la Ligue de l'Enseignement de l'Allier du dispositif d'expérimentation "**Outil des développements et de formation sur l'accompagnement de**

projets à l'initiative des jeunes mineurs" initié par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse : formations, rencontres, etc.

Lire et faire lire
Lors de l'année scolaire 2011/2012, près de **70 lecteurs bénévoles** de "Lire et faire lire" intervenant sur notre département ont permis à environ **1 300 enfants** d'accéder à ce programme d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Ces élèves étaient issus de **35 écoles publiques** dont 6 écoles maternelles et un établissement spécialisé (le Château des Quayres).

Les temps d'intervention des lecteurs se sont situés essentiellement sur le temps périscolaire puisque sur les 35 structures éducatives qui accueilleraient ce programme, seules 8 l'accueillaient pendant le temps scolaire.

➤ Pôle Vacances - Loisirs Classes de découvertes



Les champs d'actions du pôle :

- Séjours de vacances juniors (4-17 ans) – Séjours linguistiques – Séjours artistiques
- Séjours adultes-familles « Vacances pour tous » (VPT : label national)
- Accueils de loisirs (ALSH) pour huit communes et deux syndicats intercommunaux
- Classes de découvertes pour les écoles du Puy-de-Dôme
- Gestion du centre de Chadieu
- Gestion des réservations de notre village vacances du Grand Panorama

Les séjours de vacances pour jeunes

Le service propose, en partenariat avec d'autres fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement, des séjours au départ de Clermont-Ferrand sélectionnés dans les brochures nationales : **195 jeunes en 2012 pour 2 023 journées réalisées.**

Destinations proposées en 2012

- Vendée (organisation Ligue 26) : Jard-sur-Mer
- Haute-Loire (organisation Ligue 43) : Tence - St-Front - Jax - Chambon-sur-Lignon
- Cantal (organisation Ligue 15) : Le Lioran - Le Rouget
- Aveyron (organisation Ligue 12) : Monteils - Najac-Parisot - Villefranche-de-Rouergue - Salles-Curan - Pont-de-Salars
- Séjour à l'étranger (organisation Ligue 23) : Espagne



➤ SERVICES EXTÉRIEURS

Le Grand Panorama Village de vacances

La fréquentation 2012 s'élève à **17 493 "journées vacances"** (11 513 pensions complètes), représentant **4 027 personnes** différentes.

Il convient d'analyser cette fréquentation par ligne de produit :

JOURNÉES VACANCES

Classes	10 385	59%
Groupes adultes	2 950	17%
Groupes enfants	1 617	9%
Familles	2 541	15%
TOTAL	17 493	

Secteur Animation Jeunes Gergovie Val d'Allier Communauté

LA FAL gère le Service Jeunesse de la Communauté de Communes de Gergovie Val d'Allier. Le Secteur Animation Jeunes (SAJ) met en place des actions pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans. L'équipe est constituée de neuf permanents, huit en éducatif et direction et une personne au secrétariat (huit équivalents temps plein).

Le fait d'avoir mis des animations de loisirs les vendredis soirs a permis aux jeunes ayant des activités associatives les samedis de s'inscrire. Les ateliers collège sont en forte augmentation du fait qu'on ait rajouté un temps d'accueil (foyer) au Collège des Martres-de-Veyre les vendredis. Les « RDV des Jeunes » évoluent un peu, nous rencontrons la nouvelle génération sur certaines communes. Nous gardons toujours comme objectif la qualité de nos actions et des services rendus aux familles (convoyages, tarification basée sur le quotient familial, activités en petits groupes).

Château des Quayres, maison d'enfants à caractère social

Le Château des Quayres, implanté à Laps dans la périphérie clermontoise sur une propriété du Conseil Général, accueille 45 garçons et filles de 5 ans à 15 ans.

Cadre juridique. La maison d'enfants bénéficie d'une double habilitation : Justice et Conseil Général.

Elle s'inscrit dans le champ de l'action sociale au travers du schéma départemental du Puy de Dôme.

Notre établissement constitue un élément de réponse aux besoins de solidarité sociale. Nous avons une mission d'aide, d'éducation, de protection en direction des mineurs et de leur famille. Il veille à

organiser une suppléance familiale respectueuse du droit de l'enfant (Convention internationale des Droits de l'Enfant) et celui des parents (autorité parentale).

La politique de maintien des liens familiaux, base de nos choix pédagogiques, nous engage à accueillir prioritairement, mais sans exclusivité, des enfants dont les parents résident dans le département ou les départements limitrophes.

Notre action est orientée :

- dans l'optique d'un retour vers le milieu d'origine
- vers une recherche de solutions d'alternative
- sur une prise en charge à plus long terme

Dans toutes les circonstances, l'établissement a pour objectif :

- de favoriser l'accès à un statut de citoyen adapté, critique, responsable
- de proposer un travail de restauration dans la relation parent/enfant avec une reconnaissance de l'identité familiale

Pour y répondre, l'institution offre :

- un milieu stable, sécurisant et structurant
- une équipe éducative qui aide le jeune à suivre une scolarité ou une formation professionnelle en fonction de ses possibilités et chaque fois que possible dans le milieu ordinaire
- l'élaboration d'un projet personnalisé et adapté associant la famille

Les mesures éducatives et de protection de l'enfant ont motivé le placement. Ces mesures sont destinées :

- à protéger et éloigner du danger
- à suppléer provisoirement aux difficultés des parents
- à mettre en œuvre leurs responsabilités éducatives
- à accompagner l'enfant
- à préparer les conditions d'un retour en famille

